La communauté d'agglomération Val Parisis

Dans le cadre du Schéma régional de coopération intercommunal (SRCI) prévu par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), la nouvelle Communauté d'agglomération Val Parisis, issue de la fusion des communautés d'agglomération Val-et-Forêt et Le Parisis, étendue à la commune de Frépillon, a vu le jour le 1er janvier 2016.

▼ Contenu

Le territoire

Les communes

Le périmètre de Val Parisis est composé de 15 communes : Beauchamp, Bessancourt, Cormeilles-en-Parisis, Eaubonne, Ermont, Franconville, Frépillon, Herblay, La Frette-sur-Seine, Le Plessis-Bouchard, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Sannois, Saint-Leu-La-Forêt, Taverny.
Avec 286 517 (population totale INSEE 2023) habitants sur une superficie de plus de 87 km², Val Parisis est la première communauté d'agglomération du Val-d'Oise.

87 élus communautaires

Le conseil communautaire de Val Parisis compte 87 conseillers répartis de la manière suivante :

- 10 sièges pour Franconville,
- 9 pour Ermont, Herblay et Sannois,
- 8 pour Taverny, Eaubonne et Cormeilles-en-Parisis,
- 7 pour Montigny-lès-Cormeilles,
- 5 pour Saint-Leu-la-Forêt,
- 3 pour Beauchamp, Pierrelaye et Le Plessis-Bouchard,
- 2 pour Bessancourt et la Frette-sur-Seine
- 1 pour Frépillon.

Val Parisis c'est :

- 270 724 habitants (réf. Insee 2017 recensement 2014)
- 15 communes
- 1ère communauté d'agglomération du Val-d'Oise
- 87 élus communautaires dont un président et 14 vice-présidents

- 87 Km²
- 42 lignes de transport régulières
- 5 lignes de train
- 15 622 acteurs économiques
- 31 zones d’activité économique
- 16 gares
- 2 autoroutes et la Francilienne
- 50 km de voirie communautaire
- 1 668 hectares d’espaces boisés
- 470 000 entrées annuelles dans les centres aquatiques intercommunaux
- 650 000 prêts dans les médiathèques intercommunales
- 184 caméras de vidéoprotection urbaine d’ici 2019
- 104 916 logements dont 22,4% aidés

Les compétences

Les compétences obligatoires

- Le développement économique
- L’aménagement de l’espace
- L’équilibre social de l’habitat
- La politique de la ville
- L’accueil des gens du voyage
- Les déchets

Les compétences optionnelles

- La voirie d’intérêt communautaire
- L’action sociale d’intérêt communautaire
- L’eau
- La construction, l’aménagement, l’entretien et la gestion d’équipements culturels et sportifs
- L’assainissement

Les compétences facultatives

- L’écologie et la qualité de vie
- L’élaboration du règlement local de publicité intercommunal
- Le développement numérique
- L’éclairage public
- Les activités culturelles et sportives à dimension intercommunale
- Les infrastructures de recharge des véhicules électriques ou hybrides
- Les opérations d’aménagement
- Les études de transport et d’infrastructures
- Les gares routières
- Les modes doux
- Le Plan climat et la contribution à la transition énergétique

Adresse

Communauté d’Agglomération Val Parisis
271 Chaussée Jules César
Beauchamp
95250

- ▶ Infos pratiques
- ▶ Liens utiles
- ▶ Contact